

# La CCN offre deux feux d'artifice le 31



**CHARLES THÉRIAULT**  
ctheriault@ledroit.com

De grands feux d'artifice marqueront la fin de l'année 2007 et le début de l'année 2008, à Ottawa. La Commission de la capitale nationale (CCN) a annoncé hier la tenue d'un spectacle intitulé *La Grande finale* qui marquera le passage de 2007 à 2008 tout en soulignant la fin des célébrations marquant le 150<sup>e</sup> anniversaire du choix d'Ottawa comme capitale du Canada.

Le vice-président de la CCN, Guy Laflamme, a révélé que le premier spectacle pyrotechnique débutera à 18 h 57, le 31 décembre prochain, à partir de la pointe Nepean. Les spectateurs seront invités à se placer dans le parc Major d'Ottawa ou au Musée canadien des civilisations, à Gatineau (secteur Hull).

M. Laflamme a tenu à préciser

que contrairement aux célébrations de la fête du Canada, il ne se passera rien sur la colline du Parlement et qu'il est donc inutile de s'y rendre le 31 décembre.

« Nous avons choisi cette heure, 18 h 57 pour rappeler que c'est en 1857 que la reine Victoria a choisi Ottawa comme capitale du Canada. Le spectacle, qui durera 17 minutes, a été mis sur pied par la compagnie Royal Pyrotechnie Inc, qui lancera des bombes de gros calibres à plus de 300 mètres de hauteur », a déclaré M. Laflamme.

De plus, pour la première fois depuis le 31 décembre 1999, la CCN organise une célébration du Nouvel An, avec feux d'artifice à minuit. Le spectacle durera 400 secondes afin de souligner le 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain. « Nous voulons ainsi passer le relais aux gens de Québec qui commenceront les célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire de leur ville tout en fêtant la nou-

velle année », a-t-il ajouté.

La CCN a dépensé 850 000 \$ pour les activités soulignant le 150<sup>e</sup> anniversaire du choix de la capitale. « Nous savions très bien que ce n'était pas un anniversaire excitant pour la majorité des gens mais notre but était d'informer la population sur l'importance de cet événement historique. Cette décision de la reine Victoria a eu un impact important sur l'histoire du Canada », a affirmé Guy Laflamme.

## Patinoire du canal Rideau

Par ailleurs, le vice-président de la CCN a indiqué que la glace du canal Rideau est loin d'être prête à recevoir les patineurs.

« Il nous faut 25 cm de bonne glace et présentement nous avons une glace mêlée de neige dont l'épaisseur atteint 30 cm mais qui est trop faible. Nous espérons ouvrir la patinoire au début de janvier mais tout va dépendre du temps qu'il fera d'ici là », a conclu M. Laflamme.



La CCN organise une célébration du minuit, qui sera précédé – à 18 h 57 – par le premier feu d'artifice qui sera bien

## Leitrim : « le marais n'est pas menacé »

**CHARLES THÉRIAULT**

ctheriault@ledroit.com

Les promoteurs du projet domiciliaire qui sera construit près du marais de Leitrim, affirment que cette zone humide n'est nullement menacée.

Le porte-parole de la compagnie Tartan Homes, Pierre Dufresne, a déclaré hier qu'il ne comprend pas l'acharnement du groupe Éco Justice et des Amis du marais de Leitrim qui veulent bloquer le développement domiciliaire. « Nous ne construisons pas dans le marais et nous ne drainons pas l'eau du marais.

Nous avons obtenu toutes les autorisations nécessaires des ministères de l'Environnement (fédéral et provincial), de Pêches et Océans Canada, du ministère des Ressources naturelles de l'Ontario et de la Commission de la capitale nationale (CCN). Nous avons un hydrogéologue qui surveille nos travaux et qui s'assurera justement que ceux-ci n'auront pas d'impact sur le marais », a déclaré M. Dufresne.

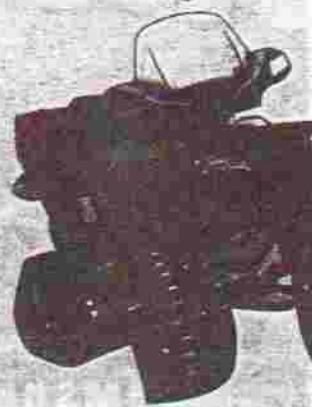
Les promoteurs ne comprennent donc pas la ferveur du mouvement d'opposition et assurent que le marais de Leitrim leur tient à cœur. « Je ne sais pas

pourquoi ils s'opposent parce que nous avons coopéré avec tous les groupes environnementaux et les agences gouvernementales et qu'il y a consensus autour de notre projet. Nous savons très bien ce que nous faisons et nous avons dépensé des millions de dollars pour nous assurer que le projet ne menace pas les terres humides », a-t-il ajouté.

Le marais de Leitrim est situé près du chemin Leitrim, au sud d'Ottawa, entre la route 31 (rue Bank) et le chemin Albion. Il couvre une superficie de 313 hectares (773 acres).

## SPÉCIAL

### Pelle à neige "click"



Nous serons fermés du

## Joyeuses

L'offre est pour une durée limitée

## HORS-BORD L

### 819 463-34

Appel sans frais

## GENTLELASE

## L'ÉPILATION AU LASER

COM  
LOTO

LOTO  
QUÉBEC

Résultat

21

Jour-payé!

10 16

27 30

RECEVEZ